

le démocrate

www.ledemocratedebergerac.fr

Indépendant

Le journal de Bergerac

46, rue Neuve d'Argenson - BP 423 - 24100 BERGERAC - Tél. 05.53.57.22.88 - Fax. 05.53.57.22.08 - e-mail : contact@ledemocratedebergerac.fr

Une mutuelle santé municipale

Saint Pierre d'Eyraud. À l'instar de nombreuses communes, la municipalité de Saint Pierre D'Eyraud s'engage dans un projet de mutuelle groupée, proposée à tous les habitants.

L'accès à la santé sans discrimination est au cœur de la démarche du maire et de son conseil : donner à ceux qui en sont privés la possibilité d'une couverture aux meilleures conditions.

« C'est en effet un vrai projet social, au sens noble du terme, explique le maire Jean Pierre Faure, il s'agit d'apporter aux administrés la possibilité de s'associer pour obtenir l'assurance d'une garantie à meilleur prix pour les uns et qui permettra à certains d'avoir accès à une complémentaire. »

Didier Cassier-Charbonnel, membre du conseil municipal et maître d'œuvre du projet complète : « Nous voulons proposer cette possibilité à tous, et notamment à ceux qui n'ont pas les moyens de se payer une mutuelle, les retraités ayant des



✦ Didier Cassier Charbonnel (qui tient le dossier) et le maire Jean Pierre Faure.

petites retraites, les salariés qui n'ont pas de mutuelle d'entreprise, les chômeurs, les jeunes non scolarisés, et bien sûr à tous les autres administrés de la commune qui le désirent». Le maire poursuit : « dans tous les cas il sera proposé à chacun de réfléchir sur les coûts et conditions de leurs contrats. Ceux qui seront souscrits sont bâtis sur le modèle

des contrats collectifs en entreprise en direction des salariés ».

Trois types de contrat

En fait, il s'agit d'un partenariat entre la municipalité et l'association ACTIOM (action de mutualisation pour l'amélioration

du pouvoir d'achat), comme à Bergerac (voir notre édition du 10-09-2015) et dans 395 autres communes de France. A Saint Pierre d'Eyraud, il sera proposé trois types de contrats : économie, sécurité, confort. « Cette coopération s'est développée à partir du constat que de nombreux citoyens n'avaient pas accès aux mutuelles traditionnelles, explique encore Didier Cassier-Charbonnel. Chacun pourra désormais faire le choix d'être affilié à ces aides qui assurent une sécurité financière en cas de maladie ou d'accident ». « Les tarifs nous paraissent intéressants, reprend l' élu, mais chacun aura le choix d'adhérer ou pas selon sa situation ». Des tarifs entre 16 à 23€ pour les plus jeunes à 62 ou 94€ pour les plus de 60 ans.

Une réunion d'information se tiendra à la salle des fêtes ce jeudi 17 septembre à 18h.